LE MONTJOIE

LE PETIT JOURNAL DE NOTRE MUNICIPALITÉ

SAINT-TÉLESPHORE-DALHOUSIE

NOVEMBRE 2016

JE FERAI MON CHEMIN

Maire
Yvon Bériault
Conseillère et conseillers
François D'André
Paul Gauthier
Kim Jones
Jean-Marie Lavoie
Raymond Leclair
Robert Théorêt

TABLE DES MATIÈRES

-Mot du maire
-Affaires municipales
-Activités et organismes
-Divers
-Calendrier

Hôtel de ville de Saint-Télesphore
1425, Route 340, Saint-Télesphore
(Québec) J0P 1Y0
Téléphone (450) 269-2999
Télécopieur (450) 269-2257
st-telesphore@xittel.ca
www.saint-telesphore.com

Horaire des bureaux:

lundi au vendredi
8:30 À 12:00/ 13:00 À 16:30

Mot du maire

DINER DE NOEL

La municipalité vous invite à assister le 11 décembre prochain à son dîner annuel à partir de 11h30.

Ce repas est réservé et gratuit pour tous les résidents et contribuables de la municipalité.

Pour profiter du dîner, confirmez votre présence et le nombre de personnes en téléphonant au bureau municipal (450-269-2999) au plus tard le 2 décembre. Donnez l'âge et le sexe pour tous les enfants.

Yvon Bériault
Maire

GUIGNOLÉE 2016

Lors du dîner annuel de la municipalité, les denrées non-périssables, dons par chèque ou autres seront amassés et acheminés au Centre d'action Bénévole Soulanges.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La municipalité est à la recherche de bénévoles, le 15 novembre en après-midi et le 16 novembre toute la journée pour la préparation du dîner communautaire des citoyens qui se tiendra en décembre.

Les personnes intéressées à y participer doivent donner leur nom au bureau municipal au 450-269-2999 poste 5.

ENTRAVES À LA CIRCULATION

La Municipalité de Saint-Télesphore informe ses citoyens qu'elle effectuera des travaux de réfection et d'asphaltage sur certains chemins de son territoire.

OÙ :	Coin chemin Dalhousie et Chemin Petit Saint-Patrice. À différents endroits sur le chemin Dalhousie Chemin Saint-Antoine Est	
QUAND :	Réfection et préparation Asphaltage	lundi 14 novembre 2016 mardi le 15 novembre 2016

(Dates à confirmer selon la température)

LE MONTJOIE

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

La Municipalité de Saint-Télesphore est une corporation municipale organisée et existante en vertu des lois de la Province de Québec. Elle est dirigée par un conseil composé d'un maire et de six conseillers. La Municipalité est responsable des activités municipales à caractère local. L'évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2015 était de 143 903 200 $. Le taux de la taxe foncière générale était de 0,6277 $ du 100 $ d'évaluation, de 157,04 $ par unité de logement pour les déchets domestiques et de 60,41 $ par unité de logement pour la collecte sélective. Pour le secteur de Dalhousie assujetti au traitement des eaux usées, la taxe pour l'égout était de 180,66 $ par unité de logement et la taxe spéciale sur la dette, de 366,80 $ par unité de logement. Pour le secteur de Saint-Télesphore assujetti au traitement des eaux usées, la taxe pour l'égout était de 188,60 $ par unité de logement et la taxe spéciale sur la dette, de 271,94 $ par unité de logement. Donc, le taux global de taxation était de 0,7387 $/100 $.

La Municipalité fait partie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, regroupant 23 municipalités, qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional.

En vertu des dispositions de l'article 955 du *Code municipal*, j'aimerais vous résumer la situation financière de la Municipalité selon les cinq points suivants :

1. Les états financiers et le rapport du vérificateur externe de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ;
2. Le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ;
3. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2016 ;
4. Le traitement des élus municipaux en 2015 ;
5. Le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 et les projets pour 2017.

…/2

1. LES ÉTATS FINANCIERS ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été déposés à la séance extraordinaire du Conseil le 28 octobre 2016. Ils indiquent des revenus totalisant 1 276 281 $ et des dépenses de fonctionnement incluant les affectations nettes de 1 154 453 $. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales s'élève à 121 828 $.

Au 31 décembre 2015, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 688 000 $, le fonds de roulement est de 55 000 $ et le montant affecté au remboursement de la dette long terme est de 38 622 $. Le Fonds de voirie disponible au 31 décembre 2015 est de 223 521 $, le fonds de voirie de 2015 reçu en 2016 est de 82 061 $ et l'utilisation du fonds de voirie en 2016 est de 78 394 $; le total du fonds de voirie disponible au 8 novembre 2016 est de 227 188 $.

Le rapport du vérificateur externe, daté du 25 octobre 2016, indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Télesphore au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

2. LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le dernier programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 adopté par le Conseil le 15 décembre 2015 comprend des dépenses en immobilisation totalisant 102 500 $ pour l'année 2016. Les dépenses en immobilisations réalisées en 2016 sont :

- Réfection d'une partie du chemin Saint-Télesphore ;
- Réfection d'une partie du chemin Saint-Georges ;
- Remplacement du ponceau sur le chemin Petit Saint-Patrice au coin du chemin Dalhousie ;
- Achat d'équipement pour le Service de sécurité Incendie ;
- Achat d'équipement pour les travaux publics ;
- Remplacement des fenêtres de la caserne d'incendie (à venir) ;
- Installation de caméra et d'un système de surveillance au Parc André-Leblanc au village de Saint-Télesphore (à venir).

…/3

Ces investissements s'élèvent à 475 000 $. Le coût assumé en 2016 pour la réfection des chemins Saint-Télesphore et Saint-Georges s'élève à 430 000 $ et a été assumé par les sources de financement suivantes : 350 000 $ du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et 80 000 $ du Fonds de voirie régional. Le remplacement du ponceau sur le chemin Petit Saint-Patrice est entièrement assumé par le Programme d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM) pour une somme s'élevant à 25 000 $. La différence des coûts d'acquisition provient du fonds général.

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016

Nous sommes confiants de terminer l'année 2016 avec un léger surplus au-dessus des prévisions budgétaires adoptées le 15 décembre 2015.

Les orientations générales du budget 2016 réalisées, en plus du programme d'immobilisation, sont :

- Embauche d'une nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière ;
- Réfection des trous d'hommes ;
- Coupe de gazon au Parc Léon-Prieur au village de Dalhousie ;
- Coupe de gazon au Parc André-Leblanc au village de Saint-Télesphore ;
- Conformité du schéma de risques ;
- Déneigement des trottoirs à Dalhousie et Saint-Télesphore ;
- Entretien normal des routes, des chemins et de la signalisation :
- Marquage des lignes de chemins :
- Plantation d'arbres au Parc Léon-Prieur au village de Dalhousie ;
- Préparation d'un plan de modification au schéma d'aménagement du territoire dans le but de créer un îlot déstructuré dans le secteur du coin des routes 340 et 325 ;
- Entretien de la patinoire ;
- Support aux différents organismes de la municipalité ;
- Aide financière à l'École du Val-des-prés pour leur projet d'embellissement et l'aménagement des aires de jeux de la cour de l'école Immaculée-Conception ;
- Octroi d'un nouveau contrat de déneigement des chemins municipaux pour 2016 à 2019 ;
- Vente d'un terrain appartenant à la Municipalité ;
- Dîner de Noël.

…/4

4. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2015

En 2015, la rémunération des élus est de 29 966 $. Pour l'année 2015, conformément à la Loi sur la rémunération des élus municipaux ainsi qu'au règlement nº 235/02-04, la rémunération de base du maire est de 6 308,52 $ et celle des conseillers est de 2 102,88 $. L'allocation de dépenses du maire est de 3 154,20 $ et celle des conseillers est de 1 051,44 $. De plus, le maire a reçu une rémunération de 224 $ par réunion et 160 $ par réunion de comité dont le 1/3 est non-imposable pour siéger à la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges.

En 2015, la rémunération des employés (cadres, professionnels et cols blancs, cols bleus et pompiers) totalise 193 982 $ incluant les charges sociales.

5. LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017-2018-2019 ET LES PROJETS POUR 2017

Les dépenses en immobilisation projetées en 2017 sont :

- Poursuite des travaux de réfection de voirie dans le cadre des programmes TECQ et PARRM ;
- Achat d'un camion pour le service des travaux publics ;
- Réfection de la caserne d'incendie ;
- Réfection de l'Hôtel de ville ;
- Achat de mobilier et d'équipement pour le besoin de la municipalité ;
- Aménagement d'une salle de bain pour personnes handicapées au Centre communautaire.

Les projets prévus pour 2017, en plus des dépenses en immobilisation projetées, sont :

- Étude pour le pluvial à l'intersection de la Route 340 et du chemin Saint-Télesphore ;
- Coupe de gazon au Parc Léon-Prieur au village de Dalhousie ;
- Coupe de gazon au Parc André-Leblanc au village de Saint-Télesphore;
- Conformité du schéma de risques ;
- Mise-à-jour du plan des mesures d'urgence ;
- Déneigement des trottoirs à Dalhousie et Saint-Télesphore ;
- Entretien normal des routes, des chemins et de la signalisation ;
- Marquage des lignes de chemins ;
- Présentation d'un plan de modification au schéma d'aménagement du territoire dans le but de créer un îlot déstructuré dans le secteur du coin des Routes 340 et 325 ;
- Support aux différents organismes de la municipalité ;
- Dîner de Noël.

…/5

Annexe

Je dépose également en annexe la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ (disponible sur demande), que la Municipalité a conclus depuis le dernier rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité déposé le 10 novembre 2015 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.

Conclusion

La situation financière de la Municipalité est bonne. Je remercie les employés, les bénévoles et la direction pour leur apport au bon fonctionnement de la municipalité.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 seront adoptés le 20 décembre 2016 lors d'une séance extraordinaire.

Yvon Bériault, maire
2015/11/08

Coup de chapeau

Le Conseil municipal tient à féliciter et remercier madame Carole Lauzon et monsieur Roger Bériault, pour le magnifique travail accompli concernant l'aménagement et l'entretien des fleurs pour embellir le terrain de l'hôtel de ville.

Encore une fois, MERCI

FEUILLES

Le dernier ramassage des feuilles sera mercredi le 23 novembre.

Bacs à ordures et récupération période hivernale

Veuillez noter que les bacs doivent être déposés sur votre terrain pendant la saison d'hiver et non sur le trottoir.

Le contractant qui effectue le déneigement des trottoirs doit déplacer les bacs qui sont mis sur le trottoir ce qui entraîne un certain retard dans l'exécution des travaux.

Horaire d'hiver

Écocentres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
Du 1er novembre 2016 au 31 mars 2017.

Les écocentres sont fermés les jours fériés suivants : les 1er et 2 janvier, le 24 juin ainsi que le 24, 25, 26 et 31 décembre.
Pour connaître la liste détaillée des matières acceptées, les visiteurs peuvent consulter le site : www.mrcvs.ca/ecocentre ou joindre la ligne Info-Écocentre au 450-455-5434.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Vaudreuil-Dorion	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	8h à 17h	9h à 16h	9h à 16h
De l'ile	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	8h à 17h	9h à 16h	FERMÉ
St-Zotique	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	8h à 17h	9h à 16h	9h à 16h
Rigaud	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h à 16h	9h à 16h

Collecte des matières recyclables

Prenez note qu'à partir du 1er janvier 2017, la collecte des matières recyclables se fera le lundi., Le calendrier des collectes sera inséré dans le Mont-Joie de décembre.

Stationnement pendant la période hivernale

Veuillez noter que le règlement sur le stationnement stipule:

{ nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique entre 0 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.}

Patinoire extérieure

Si les conditions climatiques le permettent, la patinoire sera disponible du 15 décembre au 15 mars 2017.

Horaire

SAMEDI ET DIMANCHE :	10 :00 À 14 :00	PATINAGE
	14 :00 À 18 :00	HOCKEY
	18 :00 À 20 :00	PATINAGE
	20 :00 À 22 :00	HOCKEY
LUNDI AU VENDREDI :	10 :00 À 19 :30	PATINAGE
	19 :30 À 22 :00	HOCKEY

Bibliothèque

Les heures d'ouverture de la bibliothèques sont les suivantes:
de 18h30 à 19h30 , le 2e et le 4e mercredi du mois.

A noter : en décembre, la bibliothèque ouvrira le 2e et le 3e mercredi.

La bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles. Les personnes intéressées peuvent communiquer à l'hôtel de ville au 450-269-2999 poste 5.

ꕥ GUIGNOLÉE 2016 ꕥ

Le **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULANGES** offrira encore une fois cette année, plus de 300 paniers de Noël aux familles démunies.

Voici les différentes façons de contribuer à cet événement annuel ;

•En apportant vos denrées non périssables au CAB Soulanges ou au **Centre communautaire de la municipalité**.
•En offrant de votre précieux temps en tant que bénévole.
•En parrainant une famille de la région.

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au 4**50 265-3134**

L'équipe du CAB vous remercie de votre aide et nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes rempli d'amour et d'entraide.

REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés auront lieu le mercredi le **14 décembre** prochain à midi au Centre communautaire de Saint-Télesphore.

Pour information : Claire Sauvé 450-269-2261

Ecole Primaire Soulanges Elementary school de St-Télesphore

Souper Spaghetti / Dinner

Le 22 décembre/december 22th: 5 h 00 pm à 7 h 00 pm
Centre communautaire de St-Télesphore
Adulte: 12 $ Enfant 6 à 13 ans: 7 $
(Plus de détails/ more infos dans le MontJoie de décembre)

Pour inscription tardive, communiquez avec Mélanie au 450-370-6646

Le jeudi l'activité de Zumba adulte est disponible sporadiquement au coût de 10 $ et se termine le 15 décembre.

Pour les jeunes, le coût est de 4 $ et se termine le 8 décembre.

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2016

CALENDRIER MUNICIPAL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 NOV	2	3 ZUMBA CROQUET	4	5
6	7 BOCCE	8 Assemblée du Conseil 19h30	9 repas partagé	10 ZUMBA CROQUET	11 JOUR DU SOUVENIR	12
13	14 BOCCE	15	16	17 ZUMBA CROQUET	18	19
20	21 BOCCE	22	23	24 ZUMBA CROQUET	25	26
27	28 BOCCE	29	30	1 DÉC ZUMBA CROQUET	2	3
4	5 BOCCE	6	7	8 ZUMBA CROQUET	9	10
11 Dîner de Noël Guignolée 11 h 30	12 BOCCE	13 Assemblée du Conseil 19h30	14 Repas partagé	15 ZUMBA ADULTE CROQUET	16	17
18	19 BOCCE	20 Assemblée d'adoption du budget 19 h 30	21	22 Ecole Soulanges Souper spaghetti	23	24
25 NOEL	26	27	28	29	30	31